

PROFESSIONNELS
AGRICULTEURS
& ASSOCIATIONS

Vos tarifs au quotidien

Principales conditions tarifaires

En vigueur au 1^{er} janvier 2023

Professionnels, agriculteurs et associations

Nos tarifs sont exprimés HT pour les opérations et services soumis à la TVA.



AGIR CHAQUE
JOUR DANS VOTRE
INTÉRÊT ET CELUI
DE LA SOCIÉTÉ



ILLE-ET-VILAINE

ÉDITO

Chers clients, chers sociétaires,

Dans la continuité de notre démarche de transparence auprès de nos clients, nous mettons à votre disposition ici un large extrait de nos conditions tarifaires applicables au 1^{er} janvier 2023, afin de vous apporter une information claire et lisible. Ce guide sera également disponible dans chacune de nos agences sur le département, en janvier 2023.

Banque de proximité engagée auprès des acteurs locaux, notre Caisse régionale s'attache à développer une relation durable et de confiance avec tous ses clients – particuliers, professionnels, exploitants agricoles, entreprises, associations et collectivités locales – grâce à l'action de nos 1 600 collaborateurs qui œuvrent chaque jour, au cœur des territoires, urbains comme ruraux, dans notre réseau de 116 agences.

À travers nos actions, nous entendons contribuer activement à la dynamique économique du département, en adéquation avec nos valeurs mutualistes. Les initiatives portées par nos 500 administrateurs, dans les domaines économique, social et solidaire, illustrent bien la raison d'être du Crédit Agricole : agir chaque jour dans l'intérêt de nos clients et de la société.













Dans un contexte en constante mutation, marqué notamment par un retour de l'inflation, nous nous engageons à vous proposer, au juste prix, une gamme complète d'offres et de services répondant à vos besoins en matière d'expertise et de solutions digitales. Parallèlement, nous avons mis en œuvre des actions pour limiter les frais de dysfonctionnement, au-delà des exigences réglementaires, au profit de tous nos clients.

Nous vous remercions de votre confiance et de votre fidélité.



Jean-Yves CARILLET
Directeur Général
du Crédit Agricole d'Ille-et-Vilaine

SOMMAIRE

	<u>Ouverture, fonctionnement et suivi de votre compte</u>	4
	<u>Banque à distance</u>	4
	<u>Moyens et opérations de paiement et d'encaissement</u>	6
	<u>Offres groupées de services</u>	9
	<u>Irrégularités et incidents</u>	10
	<u>Financements des professionnels et des agriculteurs</u>	11
	<u>Épargne, titres et placements financiers</u>	13
	<u>Opérations à l'international</u>	15
	<u>Assurances et prévoyance</u>	17
	<u>Résoudre un litige</u>	17
	<u>Références</u>	18
	<u>Contacts et services utiles</u>	19



Ouverture, fonctionnement et suivi de votre compte

Ouverture, clôture

Ouverture, clôture et transfert de compte

Gratuit

Service bancaire de base⁽¹⁾ fournis dans le cadre du droit au compte : article L312-1 et article D.312-5-1 du Code monétaire et financier

Gratuit

Relevés de compte

Périodicité	Papier	Électronique ⁽²⁾
Mensuelle	Gratuit	Gratuit
Quinzaine (2 par mois)	2,84 €/mois	Gratuit
Décadaire (3 par mois)	4,26 €/mois	Gratuit
Tous les jours ouvrés	1,42 €/relevé	Gratuit

Gestion du compte

Frais de tenue de compte

- Professionnels et agriculteurs
- Associations
- SCI et GFA

14,80 €/mois
2,50 €/mois
2,50 €/mois

Frais de gestion de compte inactif⁽³⁾

Selon l'article R 312-19 du Code monétaire et financier

Plafond
30 €/an

Commission de mouvements sur les débits - % du montant de l'opération

- Professionnels et agriculteurs
- Avec un minimum de
- Associations

0,07 %
5€
Gratuit

Frais pour information aux commissaires aux comptes

145 € HT

Commission d'actualisation du dossier juridique, fiscal et comptable

60 €/an

Commission de mouvement

Elle s'applique à tous les mouvements passés au débit de votre compte à l'exception des mouvements correspondant aux opérations suivantes : prélèvements des intérêts débiteurs, commissions et frais au profit de la Caisse régionale, souscription de placements, remboursement de prêts auprès de la Caisse régionale.

Services en agence

Frais de recherche de documents

- Recherches simples : plafonnées à 12 unités par an
- Recherches complexes : succession, séparation, divorce, liquidation de communauté (relevés de compte, contrats, justificatifs...)

12,88 € HT
Sur devis

Frais de location de coffre-fort

À partir de
79,92 € HT/an



Banque à distance

Gestion du compte à distance par Internet Crédit Agricole En Ligne (CAEL)⁽⁴⁾

◆ Accès Professionnels - Agriculteurs - Associations

Accès aux services de base (PRO BASE)

Service de banque à distance par Internet comprenant la consultation des comptes et la réalisation de virements internes.

Gratuit

Accès aux services intermédiaires (PRO intermédiaire RIB Titre)
Service de banque à distance par internet comprenant la consultation des comptes, la réalisation de virements internes, externes, ainsi que la gestion des comptes titres et OPCVM en ligne.

Gratuit

Accès aux services complets (PRO RIB TITRE)
Service de banque à distance par Internet comprenant la consultation des comptes et la réalisation de virements internes et externes, la gestion des effets et des ordres boursiers.

8,80 €

Services de banque à distance sur internet accessible depuis :

• Notre site Internet : www.credit-agricole.fr/ca-illeetvilaine

• Nos applications mobiles :

Ma Banque

Ma Carte dédiée à la carte bancaire et aux paiements sécurisés

Assurance Pacifica

Nexecur

Eurofactor

TÉLÉCHARGEMENT
ET ACCÈS GRATUIT

Services alertes par SMS ou par Mail

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation de vos comptes

Alerte en temps réel sur solde, opération débit/crédit, libellé, encours différé carte bancaire

Gratuit

Alerte solde journalier

Gratuit

Mini-relevé à jour fixe

2,55 €/mois

Téléphones

Filvert pour consultation des comptes

02 98 88 98 80

Prix d'un appel
local vers un poste
fixe (non surtaxé)

Service d'Échange de Données Informatisées (EDI)

Transmettre des fichiers (clients -> banque)

• Abonnement EDIWEB

11,50 €/mois

Transmettre des fichiers (client -> banque -> client)

• Abonnement EDIWEB par téléchargement

24 €/mois

• Abonnement EBICS Transport (T) et Signature (TS)

49,90 €/mois

Abonnement Swiftnet

Nous consulter

Certificats électroniques

Signature performance

57,20 €/3 ans

Signature premium

44,70 €/an

Swift 3SKey (Service de signature électronique) "Swift Secure Signature Key"

109 €

Révocation certificat

26 €

Les questions que vous vous posez : le certificat électronique

- Pièce d'identité électronique dont le contenu est garanti par une autorité de certification.

- Le Certificat électronique s'associe notamment à des fonctions de signature électronique, de chiffrement (conditionnalité d'un message), et d'authentification (contrôle d'accès).

PleinChamp

Accès au site www.pleinchamp.com (hors PleinChamp Pro)

Gratuit

Tarif de l'abonnement à PleinChamp Pro* :

PleinChamp PRO est un service d'informations sur les thématiques suivantes :

- Météo locale personnalisable ;
- Analyses et avis d'experts des marchés Élevage ;
- Analyses et prospectives des marchés Grandes cultures ;
- Analyses et avis d'experts Énergie ;
- Analyses et avis d'experts Azote ;
- Fiches pays afférentes à la filière viti-vinicole.

9,90 € HT/
mois**

Il inclut également des contenus éditoriaux réservés aux Clients de PleinChamp PRO.

* PleinChamp Pro est un service proposé par la SAS PleinChamp, société par action simplifiée au capital social de 2 632 080 euros, immatriculée au RCS de Nanterre sous le numéro 432 556 900, ayant son siège social 12, place des Etats-Unis 92127 Montrouge Cedex.

** La durée minimale de l'abonnement PleinChamp Pro est de 12 mois, période à l'issue de laquelle la résiliation est possible à tout moment.



Moyens et opérations de paiement et d'encaissement

Cartes

◆ Cotisation carte de paiement et de retrait

	Débit immédiat	Débit différé
MasterCard à autorisation systématique Pro)))	36 €/an	
MasterCard Business)))	56 €/an	56 €/an
MasterCard Business Executive)))	146 €/an***	146 €/an

Le logo))) vous indique les cartes disposant de la fonctionnalité sans contact.

*** Arrêt de commercialisation

Différents avantages et assurances sont attachés à votre carte bancaire. Renseignez-vous auprès de votre conseiller et sur notre site Internet.

◆ Paiement par carte

Paiement ou retrait par carte en euro⁽⁵⁾, dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE)

Gratuit

Paiement par carte en devises dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE)****

0,30 % du montant
+ 0,20 €/opération

Autres paiements par carte****⁽⁶⁾

2,30 % du montant
+ 0,20 €/opération

◆ Retrait par carte

Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets du Crédit Agricole en France

Gratuit

Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets d'une autre banque : retrait par carte en euro⁽⁵⁾, dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE)

1 €/retrait à partir
du 3^{ème} retrait
mensuel

Autres retraits par carte****⁽⁶⁾ hors frais éventuels prélevés par un autre établissement bancaire)

2,40 % du montant
+ 3,50 € /opération

**** hors frais de change éventuels⁽⁷⁾

◆ Autres services par carte

Envoi de la carte en pli simple	Gratuit
Commande de carte en urgence	19,05 €
Rédition du code confidentiel	10,60 €
Modification des plafonds d'utilisation à la demande du titulaire de la carte, en agence ou par téléphone	13,10 €
Opposition faite par le titulaire pour cette carte perdue ou volée	Gratuit

Terminal de Paiement Électronique (TPE)

Location TPE classique (ADSL, GPRS...)	Nous consulter
Up2Pay TPE Mobile :	
• Achat du lecteur de carte (facturation à la transaction : nous consulter)	29 €
• Location du lecteur de carte (facturation à la transaction : nous consulter)	17€/mois
Up2Pay Caisse Digitale (caisse enregistreuse)	Nous consulter
Up2Pay Fidélité (programme de fidélité)	
• Formule standard	49 €/mois
• Formule premium	79 €/mois

Commerce électronique

UP2PAY E-TRANSACTIONS - PAIEMENTS CARTES SÉCURISÉS PAR INTERNET

ACCESS	
• Abonnement	17 €/mois
PREMIUM	
• Abonnement	20 €/mois
Commission sur paiement par Internet (hors commission sur flux)	0,15 €
Commission sur flux	Nous consulter

Vous avez besoin d'un Terminal de Paiement Électronique (TPE), fixe ou portable, solutions technologiques GPRS ou ADSL... Renseignez-vous auprès de votre conseiller.

Virements

◆ Virements SEPA⁽⁸⁾

Opération libellée en euro à destination ou en provenance de la zone SEPA

Réception d'un virement SEPA	Gratuit
Réception d'un virement instantané SEPA	Gratuit

◆ Émission d'un virement SEPA

Émission d'un virement instantané par Internet (CAEL)	0,90 €
---	--------

Le virement instantané SEPA est un virement bancaire qui vous permet de transférer de l'argent en euro, à toute heure de la journée ou de la nuit et tous les jours de l'année, en moins de 20 secondes.

VIREMENT SEPA OCCASIONNEL	Internet	AGENCE
Vers un compte Crédit Agricole	Gratuit	Gratuit
Vers un compte d'une autre banque	Gratuit	4,25 €/virement

VIREMENT SEPA PERMANENT	Internet	AGENCE
Vers un compte Crédit Agricole	Gratuit	Gratuit
Vers un compte d'une autre banque	Gratuit	9,35 €/virement

◆ Autres opérations sur virements

Modification d'un virement permanent	Gratuit
Demande de rappel de virement SEPA, ou de virement instantané SEPA, à l'initiative du donneur d'ordre	12,20 €/opération
Virement Spécifique Orienté Trésorerie (VSOT) :	
• Par papier	11,10 €/opération
• Télétransmis	4,85 €/opération
Avis de réception de virement SEPA fax/mail (hors domestique)	4,15 €
Virement liste :	
• Prise en charge par remise	
- Liste télétransmise par EDIWEB, EBICS, avec signature électronique	Gratuit
- Liste télétransmise par EDIWEB, EBICS, avec bordereau de confirmation par fax/mail	10 €/fichier
• Par opération	
- Télétransmise par Crédit Agricole En Ligne (saisie unitaire ou liste)	Gratuit
- Télétransmise par EDIWEB, EBICS	0,21 €

Prélèvements SEPA/TIP

Frais par paiement d'un prélèvement SEPA	Gratuit
Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA	Gratuit
Opposition sur avis d'un prélèvement	Gratuit
Paiement d'un Titre Interbancaire de Paiement (TIP) SEPA	Gratuit
Nouvelle demande : Identifiant Créancier SEPA	46,80 €
Prélèvement par remise :	
• Prise en charge par remise télétransmise par EDIWEB, EBICS	
- Avec signature électronique	Gratuit
- Avec bordereau de confirmation par fax/mail	10 €/fichier
• Par opération liste télétransmise par EDIWEB, EBICS	0,31 €
• Prélèvement SDD B to B	
- Mise en place d'une autorisation	8,65 €
- Par opération	0,35 €
- Suppression de l'autorisation	Gratuit
• Représentation des impayés de prélèvement	4,20 €/mois

Chèques

Paiement d'un chèque	Gratuit
Remise de chèque(s)	Gratuit
Frais d'envoi de chéquier :	
• En pli simple	Nous consulter
• En recommandé avec accusé de réception	Nous consulter
Frais d'émission ou frais d'annulation d'un chèque de banque	14,75 €
Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur	16 €

Pour faire opposition

Contactez le 09 69 39 92 91

Prix d'un appel local
vers un poste fixe
(non surtaxé)

Effets de commerce à l'encaissement ou à l'escompte

Remise d'effet sous forme papier	5,50 €
Remise d'effet à l'encaissement via Crédit Agricole en Ligne	Gratuit
Remise télétransmise par EDIWEB, EBICS avec signature électronique	Gratuit
Remise télétransmise par EDIWEB, EBICS avec bordereau de confirmation par fax/mail	10,50 €/fichier
Frais par opération sous forme papier	10,50 €
Frais par opération télétransmise	0,40 €
Traitement sur effet (impayé, rejet, prorogation, réclamé, avis de sort...)	16,95 €

Date de valeur⁽⁹⁾ (en jours ouvrés)

Remise de chèque	J+1
Débit de chèque	J
Virement émis ou reçu	J
Versement ou retrait d'espèces	J
Paielement par carte à débit immédiat	J
Paielement par carte à débit différé	dernier jour ouvré du mois
Remise de paiement par carte Terminal Paiement Électronique	J+1
Prélèvement au crédit sous réserve de date de présentation à E-2 jours ouvrés (SEPA Direct Débit CORE, B2B)	E
Paielement de prélèvement	J
Remise d'effet à l'encaissement (sous réserve de remise à l'agence à E-5 jours ouvrés)	
• Remise télétransmise	E+1
• Remise papier	E+2
Remise d'effet à l'escompte	J
Paielement d'effet de commerce	E-1
Remise hors délai : échéance recalculée	R

J = jour de traitement

E = date d'échéance (les échéances tombant un samedi, dimanche, jour férié et jours de fermeture sont reportées au 1er jour ouvré suivant)

R = date de règlement interbancaire

B2B : présentation d'un prélèvement émis au format SEPA SDD B2B sous réserve d'un mandat interentreprise



Offres groupées de services

Les produits et services composant les offres groupées de services peuvent être achetés séparément.

Compte à Composer Pro/Agri⁽¹⁰⁾ : votre gestion au quotidien

LE SOCLE

Exonération des frais de tenue de compte

Exonération de la commission de mouvement

Consultation et gestion de vos comptes en ligne - Crédit Agricole En Ligne Pro RIB et TITRE

Chèques crédités en jour de remise

Effets crédités à la date d'échéance

Mise en place illimitée de vos prélèvements (hors prélèvement B to B)

Assurance de vos moyens de paiement (SécuriCOMPTE Pro Plus/SécuriCOMPTE Agri Plus)⁽¹¹⁾

Envoi de chéquier

Autres services au choix : e-relevé, relevé de compte bimensuel, information solde journalier par mail ou SMS, information de mise à disposition des moyens de paiement par mail ou SMS

Exclusif au Compte à Composer Agri : accès à PleinChamp Pro

La tarification varie en fonction des flux confiés sur le compte support

Pour les professionnels	
• Jusqu'à 30 000 €	11 €
• Compris entre 30 001 et 100 000 €	21 €
• Compris entre 100 001 et 300 000 €	25,30 €
• Compris entre 300 001 et 750 000 €	37,90 €
• Compris entre 750 001 et 1 000 000 €	48,50 €
• Compris entre 1 000 001 et 1 500 000 €	51,70 €
• Supérieur à 1 500 000 €	58,80 €
Pour les micro-entreprises	Socle à -50 %
Pour les professions libérales de santé et juridiques*	
• Jusqu'à 100 000 €	11 €
• Compris entre 100 001 et 300 000 €	15,50 €
• Compris entre 300 001 et 750 000 €	18 €
• Compris entre 750 001 et 1 000 000 €	22,50 €
• Compris entre 1 000 001 et 1 500 000 €	24,30 €
• Supérieur à 1 500 000 €	32,60 €
Pour les agriculteurs	
• Jusqu'à 75 000 €	14 € HT
• Compris entre 75 001 et 250 000 €	19,50 € HT
• Compris entre 250 001 et 750 000 €	24,20 € HT
• Compris entre 750 001 et 1 000 000 €	30,50 € HT
• Compris entre 1 000 001 et 1 500 000 €	37,80 € HT
• Supérieur à 1 500 000 €	46,30 € HT
Option : SécuriHELP Agri	3 €/mois
Option : SécuriHELP Pro	1 €/mois

* Pour une liste de professions avec code NAF spécifique, voir le détail auprès de votre conseiller en agence.

Comptes-Services Crédit Agricole

Pour tous les anciens Comptes-Services Professionnels et Agriculteurs (qui ne sont plus commercialisés), nous consulter.



Irrégularités et incidents

Commission d'intervention

La commission d'intervention est une somme perçue par l'établissement pour l'intervention en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier (présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexactes, absence ou insuffisance de provision...).

Par opération	8,60 €
Plafond journalier (maximum 3 par jour)	25,80 €
Plafond mensuel (maximum 20 par mois)	172 €

Intérêts débiteurs au-delà des autorisations

Tout compte débiteur sans autorisation expresse et préalable de la Caisse régionale de Crédit Agricole et tout dépassement du plafond d'ouverture de crédit ou de découvert préalablement accordé donnent lieu à perception d'intérêts débiteurs à un taux effectif global égal au taux effectif moyen visé à l'article L 314-6 du Code de la consommation, augmenté d'un tiers. Ce taux, publié trimestriellement au Journal Officiel, est porté à votre connaissance par indication sur le barème tarifaire trimestriel affiché et à votre disposition dans votre agence.

Opérations particulières

Frais pour changement d'adresse	Gratuit
Frais par saisie-attribution ou saisie-conservatoire	77,40 €
Frais par avis à tiers détenteur	10 % du montant dû au Trésor Public*
Frais par opposition à tiers détenteur	10 % du montant dû au Trésor Public*
Frais par opposition administrative	10 % du montant dû au Trésor Public*

* Dans la limite d'un plafond fixé par décret.

Incident de paiement

Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision	16 €
Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision ⁽¹²⁾ (Frais non prélevés en cas de nouveau rejet du même chèque dans les 30 jours)	
• Montant inférieur ou égal à 50 €	30 €
• Montant supérieur à 50 €	38 €
En cas d'interdiction bancaire	
• Frais par chèque payé sur le compte en interdiction bancaire	31 €
• Frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques	31 €
Frais par chèque rejeté pour un motif autre qu'un défaut de provision	31 €
Frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision (frais intégrant s'il y'a lieu la commission d'intervention)	
• Si paiement inférieur ou égal à 20 €	Montant du paiement
• Si paiement supérieur à 20 €	20 €



Financements des professionnels, des agriculteurs et des associations

Financement du cycle d'exploitation

◆ Facilité de caisse, découvert autorisé

Par ligne de crédit, escompte, dailly et crédit Court Terme

Frais d'étude et de montage de dossier	1 % du montant emprunté
• Avec un montant minimum de	150 €
• Avec un montant maximum de	1 500 €
Commission d'engagement (taux annuel)	1 % de l'ouverture de crédit
Frais de réexamen par lignes de trésorerie	60 €/an

◆ Solutions de trésorerie : Cash in Time/Eurofactor

Nous consulter

Crédits d'investissement : prêts à Moyen Terme

Frais d'étude et de montage de dossier	1 % du montant emprunté
• Avec un montant minimum de	150 €
• Avec un montant maximum de	1 500 €
Frais de dossier Prêt Express Agri Pro (demande en ligne)	50 €
Frais d'étude et de montage de prêt AGILOR	
• Prêt inférieur à 5 000 €	60 €
• Prêt supérieur à 5 001 €	110 €
Frais de co-financement en sus des frais de dossier indiqués ci-dessus	800 €
Frais d'étude énergies renouvelables	Nous consulter

Cession de créances professionnelles

Remise de bordereau Dailly	10,40 €
Frais par ligne de créance papier	3,80 €
Frais par ligne de créance télétransmise	0,37 €
Commission forfaitaire pour créance < 800 €	11,10 €
Échéancier mensuel des créances	12,40 €
Notification	
• Sans acceptation	16,80 €
• Avec acceptation	20,40 €
Traitement sur cessions de créances (échéancier, impayé, rejet, prorogation, modification, réclamé, avis de sort)	16,80 €

Autres opérations liées aux crédits en cours ou soldés

Modification sans avenant au contrat : périodicité, mise en place délai, report, modification du compte à débiter, modification de la date d'échéance...	33 €
Modification avec avenant simple : modification de taux, de durée, pause non contractuelle	166 €
Modification avec avenant complexe : changement d'emprunteur, de garantie, transfert de prêt (transmission universelle de patrimoine, fusion...), mise en place ou augmentation de différé..., outre les frais de garanties indiqués dans la rubrique "Frais de formalisation de garanties liés à la mise en place ou en cours de la vie d'un prêt (hors frais fiscaux selon le barème en vigueur)".	261 €
Lettre d'information annuelle aux cautions	Gratuit
Rédition du tableau d'amortissement	10,30 € HT
Décompte de remboursement	26 €

Frais de formalisation de garanties liés à la mise en place ou en cours de la vie d'un prêt

Hors frais fiscaux selon le barème en vigueur.

Frais de nantissement de produits d'épargne et d'assurance Crédit Agricole	Gratuit
Frais de nantissement de produits d'épargne et d'assurance hors Crédit Agricole	155 €
Forfait de nantissement de fonds, de matériel et d'outillage, gage hors véhicule immatriculable comprenant les frais de publicité au greffe, de mention en marge le cas échéant, frais postaux et prise de garantie...*	200 €
Forfait de nantissement de parts de sociétés commerciales comprenant les frais de publicité au greffe, de mention en marge le cas échéant, frais postaux, prise de garantie et frais de signification d'huissier...*	200 €
Forfait de nantissement de parts de sociétés civiles comprenant les frais de publicité au greffe, de mention en marge le cas échéant, frais postaux, prise de garantie et frais de signification d'huissier...*	465 €
Forfait d'inscription de gage sur véhicule immatriculable *	49 €
Forfait de cession de créances professionnelles (Dailly) par prêt avec ou sans notification	29 €
Forfait de prise de Warrant par prêt, comprenant les frais d'envoi au greffe et de prise de garantie...*	29 €
Frais de formalisation d'hypothèque maritime, fluviale, aérienne*	465 €

* Hors frais fiscaux selon le barème en vigueur.

Mainlevées de garanties sur prêts en cours ou soldés

Mainlevée hypothécaire sur prêts en cours ou prêts soldés	90,50 €
Mainlevée de nantissement sous seing privé - Warrant - Hypothèque maritime, fluviale, aérienne, sur prêt en cours ou soldés (hors frais fiscaux selon le barème en vigueur)	192,40 €
Mainlevée de nantissement de fonds (procuration donnée à un tiers) sur prêt en cours ou soldés	192,40 €
Radiation de gage sur véhicule sur prêts en cours ou prêts soldés.	46,80 €

Garantie financière accordée par la banque

◆ Cautions bancaires

Commission annuelle	2 %
Cautions bancaires à tirage unique	
• Frais de dossier	155 €
• Frais de tirage de l'acte	22,60 €
Cautions bancaires à tirages multiples	
• Frais de dossier	49,50 €
• Frais de tirage par acte	22,60 €
Rédédition d'un engagement de la garantie financière	38,80 €
Dénonciation de la Garantie financière	52,60 €
Mainlevée caution bancaire (par acte)	21,50 €



Épargne, titres et placements financiers

Épargne bancaire

[Nous consulter](#)

Épargne salariale

Frais de tenue de compte PESR Convergence, avec option PEE + PERCOL Inter-entreprises	199 €/an
---	----------

Placements financiers

◆ Opérations diverses sur titres

Ouverture d'un Compte-titres ou d'un PEA/PEA-PME	Gratuit
Transfert de Compte-titres ordinaire et PEA/PEA-PME	
• Par ligne de titres cotés	15 €
• Par ligne de titres non cotés	50 €
• Dans la limite d'un plafond de	150 €
Inscription et cession de titres non cotés	
• Frais proportionnels sur le montant de l'opération	1,20 %
• Dans la limite de	250 €
Duplicata d'IFU (Imprimé Fiscal Unique)	15,50 € HT
Opérations sur métaux (OR)	
• Frais variables sur montant brut (hors taxes fiscales)	2 %
• Avec un minimum de	69,40 €

◆ Ordres de bourse PEA/PEA-PME : achat et vente en France et à l'étranger

PAR INTERNET : Invest Store Initial

Abonnement au service	Gratuit
Actions et Obligations <u>françaises et étrangères</u>	
• Frais proportionnels sur le montant de l'ordre	0,50 %

PAR INTERNET : Invest Store Intégral

Abonnement au service	
• Si moins de 24 ordres de bourse par an	97,90 €/an
• À partir de 24 ordres de bourse par an	Gratuit
Actions et Obligations <u>françaises</u> - Frais proportionnels sur le montant	
• Ordres ≤ 1 100 €	0,18 %
• Ordres > 1 100 €	0,10 %

PAR TÉLÉPHONE au numéro

0 820 005 857

Service 0,12 € / min
+ prix appel

Service payant susceptible d'évolutions

Actions et Obligations <u>françaises</u>	
• Frais proportionnels sur le montant de l'ordre	1,20 %

◆ Ordres de bourse COMPTE-TITRES : achat et vente en France et à l'étranger

PAR INTERNET : Invest Store Initial

Abonnement au service	Gratuit
Actions et Obligations <u>françaises</u>	
• Frais proportionnels sur le montant de l'ordre	0,60 %
• Avec un minimum de	7,90 €

Actions et Obligations <u>étrangères</u> (hors frais de courtage et livraison sur l'étranger)	
• Frais proportionnels sur le montant de l'ordre	0,60 %
• Avec un minimum de	35 €

PAR INTERNET : Invest Store Intégral

Abonnement au service	
• Si moins de 24 ordres de bourse par an	97,90 €/an
• À partir de 24 ordres de bourse par an	Gratuit
Actions et Obligations <u>françaises</u> - frais proportionnels sur le montant	
• Ordres ≤ 1 100 €	0,18 %
• Ordres > 1 100 €	0,10 %

Actions et Obligations <u>étrangères</u> (hors frais de courtage et livraison sur l'étranger)	
• Frais proportionnels sur le montant de l'ordre	0,50 %
• Avec un minimum de	54 €

PAR TÉLÉPHONE au numéro

0 820 005 857

Service 0,12 € / min
+ prix appel

Service payant susceptible d'évolutions

Actions et Obligations <u>françaises</u>	
• Frais proportionnels sur le montant de l'ordre	1,50 %
• Frais fixes	5 €
• Avec un minimum de	16 €
• Frais fixes supplémentaires par ordre pour abonnés Invest Store Intégral	12,85 €/ligne

◆ Droits de garde sur Compte-titres ou PEA/PEA-PME

Frais de gestion calculés sur la valeur du portefeuille au 31 décembre 2022

Frais sur valeurs	Valeurs Crédit Agricole (actions Crédit Agricole S.A., OPC Groupe, Certificats Coopératifs d'Investissement, Parts Sociales)	Autres valeurs Crédit Agricole S.A. et Obligations	Valeurs hors Crédit Agricole
Commission proportionnelle au montant du portefeuille	Gratuit	0,12 %	0,40 %
Frais fixes par ligne (exonération des portefeuilles de moins de 1 000 €)	Gratuit	2 €/ligne	4,08 €/ligne
Frais fixes par ligne pour les titres non cotés	Gratuit	25 €/ligne	25 €/ligne

Frais de tenue de compte :

- Compte-titres détenu 25,83 € HT/an
- PEA/PEA-PME détenu Gratuit

Plafond total droits de garde 267,50 € HT/an

Compte-titres ou PEA/PEA-PME avec Invest Store Intégral :
exonération des droits de garde sur OPC Groupe et l'ensemble des actions Gratuit



Opérations à l'international

Notre facturation s'entend hors frais éventuels pris par le correspondant étranger.

Tenue de compte en devise	8,60 €/mois
Commission de mouvement	0,07 %
• Avec un minimum de	5 €

Paiements vers l'étranger

Virement/transfert en devises toutes destinations et euro hors zone SEPA (hors commission de change)	
• Opération jusqu'à 250 €	10,75 €
• Opération de plus de 250 € saisie par l'agence	24,95 €
• Opération de plus de 250 € saisie par le client	19,40 €
• Avis d'opération	4,10 €

Frais complémentaires sur transfert :

- Intervention spécifique auprès de la banque étrangère (correction sur transfert ou demande de retour de fonds) 23,90 €
- Confirmation de l'émission du transfert 9,95 €

Paiements en provenance de l'étranger

Réception d'un virement en devises toutes origines et en euro hors zone SEPA (hors commission de change)	
• Opération jusqu'à 250 €	10,75 €
• Opération de plus de 250 €	17,50 €
• Avis d'opération	4,10 €
Remise de chèque pour "crédit immédiat sauf bonne fin" (hors commission de change)	
• Commission d'encaissement par chèque	0,10 %
- Minimum	20,80 €

Remises documentaires à l'importation ou à l'exportation

Hors commission de change et frais annexes

Frais de dossier	26,75 €
Commission de règlement par remise documentaire	0,20 %
• Avec un minimum de	66,70 €
• Avec un maximum de	456 €
• Acceptation, prorogation, modification et impayé	43,95 €

Crédits documentaires

Hors commission de change et frais annexes

En fonction de vos besoins, consultez votre conseiller pour une offre personnalisée.

◆ À l'importation

Ouverture	
• Mise en place	131 €
• Commission d'engagement (calcul par mois indivisible)	Max 1,5 %/an
- Minimum	133,10 €
Modification	
• Commission de modification (impactant l'engagement calculé par mois indivisible)	Max 1,5 %/an
- Minimum	114,40 €
• Modification (hors engagement)	98,80 €
Utilisation	
• Commission de levée de documents	0,125 %
- Minimum	114,40 €
• Commission de paiement différé (date du paiement ultérieure à la date de validité du crédit documentaire) (calcul par mois indivisible)	Max 1,5 %/an
- Minimum	98,80 €
• Frais pour non-conformité de document (à charge du bénéficiaire)	125 €/150 USD
Opérations spécifiques sur crédits documentaires	
• UPAS (mise en place, conditions financières)	Nous consulter
• Établissement d'un bon de cession	88,90 €

◆ À l'exportation

Ouverture	
• Commission de notification	
- Crédit < 1 500 000 euro	0,10 %
- Crédit > 1 500 000 euro	0,05 %
• Minimum	131 €
Modification de crédit documentaire	98,80 €
Utilisation	
• Commission de levée de documents sur crédits documentaires	0,15 %
- Minimum	157 €
• Pré-examen de documents scannés	133,10 €
Opérations spécifiques sur crédits documentaires	
• Commission de confirmation lié à l'engagement	Taux annuel variable en fonction de la banque émettrice et du pays
• Escompte sur crédit documentaire confirmé	Nous consulter

Garanties et cautions internationales ou Lettres de Crédit Stand By

Garanties et cautions émises sur l'étranger (hors commission de change et frais annexes)

• Mise en place	141,10 €
• Commission d'engagement (calcul par trimestre indivisible) - Minimum	Max 1,5 % 33,25 €/trim
• Commission de modification (impactant l'engagement calculé par trimestre indivisible) - Minimum	Max 1,5 % 28,60 €/trim

Opérations de change

Commission de change au comptant	0,05 %
• Minimum	8,80 €

Couverture de change à terme, swap de change et option de change (hors commission de change)

• Mise en place	86,50 €
• Prorogation, levée anticipée ou tirage	86,50 €

Flexigain ou Flexiterme (hors commission de change)

• Mise en place	86,50 €
• Utilisation	43,25 €

Abonnement

CA E-BANKING Gratuit

CA@CHANGE EN LIGNE Gratuit



Assurances et prévoyance

Assurance de vos biens

Assurez vos bâtiments, matériels, véhicules... Nos spécialistes établiront un devis sur mesure après la visite de votre entreprise ou de votre exploitation.

[Nous consulter](#)

Assurance pour vous, vos proches et/ou vos associés

Selon vos besoins, des formules avec des garanties performantes : complémentaires santé, arrêt de travail, transmission de capital en cas de décès, couverture des risques liés à la vie privée.

[Nous consulter](#)



Résoudre un litige

- ◆ **Les conseillers ou le directeur d'agence** sont à votre disposition pour trouver une solution appropriée.
- ◆ **Le Service Qualité et Satisfaction Client** : en cas de désaccord sur la solution proposée, vous pouvez contacter ce service de la Caisse régionale d'Ille-et-Vilaine, 4, rue Louis Braille 35136 Saint Jacques de la Lande - 775 590 847 RCS Rennes, en téléphonant au 098 098 35 35 ou au moyen du formulaire en ligne disponible sur le site Internet de la Caisse régionale (coûts d'accès et/ou de communication variable selon fournisseur d'accès Internet). Le service accusera réception de la réclamation dans les 10 jours et apportera une réponse au Client dans un délai maximum de 2 mois.

Références

(1) Les titulaires dont les comptes de dépôts sont ouverts sur désignations de la Banque de France dans le cadre de l'article L312-1 du Code monétaire et financier (CMF) bénéficient gratuitement des services tels que mentionnés à l'article D.312-5-1 du CMF comprenant l'ouverture, la tenue et la clôture du compte, un changement d'adresse par an, la délivrance à la demande de relevé d'identité bancaire, la domiciliation de virements bancaires, l'envoi mensuel d'un relevé des opérations effectuées sur le compte, la réalisation des opérations de retraits d'espèces au guichet de l'organisme teneur de compte, les paiements par prélèvements SEPA, titre interbancaire de paiement SEPA ou virement bancaire SEPA, des moyens de consultation à distance du solde du compte, une carte de paiement dont chaque utilisation est autorisée par l'établissement de crédit qui l'a émise, deux formules de chèque de banque par mois ou moyens de paiement équivalents offrant les mêmes services.

(2) Les e-relevés sont mis à disposition et consultables par le client dans son espace personnel du service de banque à distance par Internet "Crédit Agricole en Ligne" à la rubrique e-document.

(3) Frais prélevés sur chaque compte inactif dans la limite du solde créditeur du compte.

(4) Hors coût d'accès et/ou de communication du fournisseur d'accès Internet.

(5) Ou en devise équivalente : devise suédoise ou leu roumain (conformément au règlement européen n° 924/2009).

(6) Opérations de paiement hors champ d'application du règlement européen n° 924/2009 du 16 septembre 2009.

(7) L'opération de change est effectuée au taux de change appliqué par Visa ou MasterCard au jour du traitement de l'opération. Ce taux s'exprime en marge de pourcentage appliquée au cours de change publié par la Banque Centrale Européenne (BCE). Voir exemple : www.credit-agricole.fr/ca-finistere

(8) Pays de la zone SEPA (Single Euro Payments Area) :

- Pays de l'Union Européenne en zone Euro : Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre (partie grecque), Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Portugal, Slovaquie, Slovénie.

- Pays de l'Union Européenne en zone non Euro : Bulgarie, Croatie, Danemark, Hongrie, Pologne, République Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Suède.

- Pays de l'AELE (Association Européenne de Libre Echange) : Islande, Norvège, Liechtenstein et Suisse.

- Pour la France : départements et régions d'outre-mer (Guadeloupe, Martinique, Guyane, Réunion et Mayotte), territoires de Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy et la partie française de Saint-Martin.

- Principauté de Monaco, Saint Marin, Ile de Jersey, Ile de Guernesey, Ile de Man, le Vatican et Andorre.

(9) La date de valeur est la date de prise en compte pour le calcul des intérêts débiteurs.

(10) Les produits composant les Compte Service Pro/Agri, ou Compte À Composer Professionnel/ Agriculteur peuvent être vendus séparément. Les Compte Service Pro/Agri ne sont plus commercialisés. Soumis à la TVA en vigueur. Les flux confiés et la cotisation font l'objet d'une réévaluation à la date anniversaire du contrat.

(11) Caisse d'Assurances Mutuelles du Crédit Agricole (CAMCA), société d'assurance mutuelle à cotisations variables, entreprise régie par le Code des Assurances, soumise au contrôle de l'ACPR 4 place de Budapest, CS 92459, 75436 Paris Cedex 09, immatriculée auprès de l'INSEE sous le numéro SIRET 784 338 527 00053, dont le siège social est situé 53, rue La Boétie, 75008 Paris.

(12) Incluant le traitement manuel des frais de dossiers, les commissions d'intervention, la lettre d'intervention préalable pour chèque sans provision, les commissions de rejet, l'envoi de lettre d'injonction, les certificats de non-paiement, les blocages de provision, l'inscription au fichier des interdits bancaires, la mainlevée d'une interdiction bancaire.

(13) Frais de marché en sus, variables selon de lieu d'exécution.



Contacts et services utiles

◆ Des services pour répondre à vos besoins professionnels



AVEM * www.ajem-groupe.com
 L'expertise des moyens de paiement et de l'informatique de proximité
 Assistance monétique : 0825 826 098 (0,15 €/mn)
 Assistance échange de données informatiques : 09 69 32 06 39
 (numéro cristal - prix d'un appel local)



NEXECUR PROTECTION ** www.nexecur.fr
 La filiale de télésurveillance du Crédit Agricole



CASH IN TIME www.cash-in-time.com
 La réponse simple et rapide à un besoin de trésorerie



YAPLA www.yapla.fr/caiv
 La plateforme de paiement et de gestion tout-en-un pour les associations

* AVEM HOLDING : SAS au capital de 8 130 704€ dont le siège social se situe 8 avenue Tony Garnier, CS 20602, 69366 Lyon Cedex 07 - RCS Lyon 421 287 996.

** NEXECUR PROTECTION : Filiale sécurité du groupe Crédit Agricole, Centre de Télésurveillance agréé, SAS au capital de 12 547 360 € dont le siège social se situe 13 rue de Belle Ile 72190 COULAINES - 799 869 342 - RCS LE MANS. «Des services pour répondre à vos besoins».

◆ Des experts au service des entreprises

Interlocuteur pivot de votre relation, votre chargé d'affaires met à votre disposition toutes les expertises et compétences métiers à sa disposition.



Pour engager un projet stratégique :
EXPERTISE DE LA BANQUE D'AFFAIRES
 Conseil et ingénierie financière en fusion-acquisition, structuration de dettes, capital investissement, sujets boursiers et financement d'actifs spécialisés.



Pour optimiser la gestion de votre patrimoine :
EXPERTISE DE LA BANQUE PRIVÉE
 Étude patrimoniale personnalisée pour constituer, diversifier et dynamiser votre patrimoine et vos investissements.



Pour développer votre activité à l'international :
EXPERTISE DU PÔLE INTERNATIONAL BRETON
 Missions Exports pour accélérer votre implantation sur les marchés internationaux, traitement des opérations de commerce international, solutions de gestion et de couverture de change.



◆ Un maximum de services pour vous simplifier la vie

Gérer votre budget, planifier vos projets, géolocaliser une agence... Pour vous accompagner au quotidien, le Crédit Agricole met à votre disposition des applications mobiles iPhone®* et Android™* et des sites dédiés.



MA BANQUE *
 Suivez, maîtrisez et optimisez votre budget. Planifiez vos projets en toute sérénité.



PAIEMENT MOBILE *
 Accédez rapidement aux services liés à votre carte. Payez en ligne ou avec votre mobile grâce à Paylib.



MON COMMERCE
 Rendez-vous sur www.ca-moncommerce.com
 Retrouvez sur un site unique, nos gammes de solutions monétiques et e-commerce.

* L'utilisation des applications suppose de détenir un téléphone ou tablette compatible et de disposer d'un forfait auprès de votre opérateur téléphonique. Pour en savoir plus, rendez-vous sur : l'App Store, l'Android Market ou le Windows Store. Service de téléchargement proposé par Apple Inc., titulaire de la marque enregistrée App Store. iPhone, marque déposée par Apple Inc. ; Android™ est une marque commerciale de Google Inc ; Windows© est une marque commerciale de Microsoft corporation.

Une information, un conseil ? Choisissez votre mode d'accès



Centre de Relation Clients Pro Agri

02 99 99 96 39 APPEL NON SURTAXÉ
Lundi > Vendredi : 8h30-18h30 ; samedi : 9h-13h
relation.pro@ca-illeetvilaine.fr



Internet
www.credit-agricole.fr/ca-illeetvilaine



Applications mobiles
Ma Banque et Paiement
Mobile



Restons
connectés !

AGIR CHAQUE JOUR
DANS VOTRE
INTÉRÊT  ET CELUI DE LA
SOCIÉTÉ
ILLE-ET-VILAINE

Le fonctionnement de votre compte de dépôt à vue est régi par une convention de compte. Cette convention fixe notamment les modalités d'ouverture, de fonctionnement et de clôture de votre compte ainsi que des services associés.

Si vous n'êtes pas encore en possession de cette convention, nous vous invitons à contacter votre agence pour faire le nécessaire. En tout état de cause, les conditions actuelles de fonctionnement de votre compte ne seront pas modifiées.

Retrouvez ce guide tarifaire illustré, le glossaire des opérations courantes et le Guide de la mobilité sur :
www.credit-agricole.fr/ca-illeetvilaine

Nos tarifs sont exprimés HT pour les opérations et services soumis à la TVA.

Caisse Régionale du Crédit Agricole Mutuel d'Ille-et-Vilaine, dénommée aux présentes "le Crédit Agricole d'Ille-et-Vilaine", société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit. Siège social : 4 rue Louis Braille - 35136 Saint-Jacques-de-la-Lande - 775 590 847 RCS Rennes. Société de courtage d'assurance immatriculée auprès de l'ORIAS sous le n° 07 023 057 (www.orias.fr). Titulaire de la carte professionnelle Transaction, Gestion Immobilière et Syndic n° CPI 3502 2021 000 000 001 délivrée par la CCI Ille-et-Vilaine, bénéficiant de la Garantie Financière et Assurance de Responsabilité Civile Professionnelle délivrées par CAMCA, 53 rue de de la Boétie - 75008 Paris. Le Crédit Agricole d'Ille-et-Vilaine propose principalement les contrats d'assurance de Pacifica, Predica et CAMCA. Les éléments garantis et conditions sont indiqués au contrat.

PACIFICA, compagnie d'assurances dommages, filiale du Crédit Agricole, entreprise régie par le Code des Assurances, société anonyme au capital de 442 524 390 € entièrement libéré - 8/10 boulevard de Vaugirard 75724 Paris Cedex 15 - 352 358 865 RCS PARIS - **PREDICA**, Compagnie d'assurances de personnes, filiale de Crédit Agricole Assurances, Entreprise régie par le Code des assurances, S.A. au capital entièrement libéré de 1 029 934 935 €, Siège social : 16 - 18 boulevard de Vaugirard - 75015 Paris, SIREN 334 028 123 RCS Paris. - **CAMCA**, société d'assurance mutuelle à cotisations variables, entreprise régie par le Code des Assurances - 53 rue de la Boétie 75008 Paris - Siren 784 338 527. - **CAA** : CREDIT AGRICOLE ASSURANCES, Société anonyme au capital de 1 490 403 670 € - Siège social : 16 - 18 boulevard de Vaugirard 75015 Paris- immatriculée sous le numéro B 451 746 077 RCS Paris.

PBCM013_CGB2023_PROAGRIASSO35_V5



Avec Ecofolio
tous les papiers
se recyclent.

Imprimé sur papier certifié PEFC
"promouvoir la gestion durable des forêts"